



## ***Le Festival de Cannes, La CGT, pas le droit de Cité ?***

C'est cette semaine que s'ouvre ce que l'on appelait le Festival international du Film de Cannes.

Faut il rappeler que LA CGT en est Cofondatrice ?

La CGT fêtera ainsi l'histoire croisée du syndicat et du cinéma au travers de différentes initiatives regroupées sous l'intitulé « 120 ans de la CGT, 120 ans du cinéma » qui sont organisées par la Fédération nationale CGT des syndicats du spectacle, de l'audiovisuel et de l'action culturelle (FNSAC), l'Avenir social, l'union départementale CGT des Alpes-Maritimes, l'union locale CGT de Cannes et la CGT des hôtels, cafés et restaurants (HCR).

C'est ainsi que le **17 mai**, des précaires, des privés d'emploi, des sans-papiers, des retraités et des jeunes monteront les marches et assisteront à une projection en compagnie de Philippe Martinez, secrétaire général de la CGT.

Dans cette dynamique, le **19 mai**, L'Union Locale CGT de Cannes, l'Union Départementale CGT des Alpes Maritimes, la Fédération Nationale CGT des Syndicats du Spectacle, de l'Audiovisuel et de l'Action Culturelle (FNSAC) ont prévu d'organiser une initiative populaire au marché Forville, avec un spectacle musical et théâtral.

A quelques jours de cette initiative, M le Maire nous fait savoir, que cette manifestation ne peut se tenir, au motif que celle ci ne serait pas en rapport avec le festival de Cannes !

M le Maire de Cannes a t-il si peu de considération pour l'organisation et ses militants qui ont contribué à créé cet événement de renommée mondiale ?

Voudrait il rayer de l'histoire de Cannes, l'importance de l'action du mouvement ouvrier, et plus particulièrement celle de la CGT qui a largement contribué au développement économique, social et culturel de notre département ?

Si ce refus venait à être confirmé, c'est toute la CGT qui ne manquerait pas de faire connaitre sa désapprobation devant de tels procédés, en organisant le même jour, le 19 Mai à 16h00 devant la mairie de Cannes, Place Cornut Gentille, un rassemblement pour défendre le droit d'expression et la liberté syndicale, l'accès à la culture vivante et populaire pour tous.

Pour l'Union Départementale  
Gérard RE

Pour l'Union Locale  
Nathalie GOUATY

Pour la Fédération du Spectacle  
Denis GRAVOUIL